



Réunion du 30 septembre 2019

#### **FMI - RAPPEL IMPORTANT DE DÉBUT DE SAISON POUR LES CLUBS**

Pour rappel, la version **3.9.0.0 de la FMI** est **obligatoire**.

**Lire impérativement l'article paru sur le site du District de la Loire concernant la nouvelle saison.**

#### **FORMATION FMI**

En vue de la mise en place de la FMI pour les **championnats U18 et U15**, en D2 et D3, une formation est programmée les **jeudis 17, 24 et 31 octobre, à partir de 18h45**.

**Vous êtes priés de vous inscrire à la date de votre choix**, par la messagerie de votre club, en sachant que cette formation sera limitée à 10 clubs par séance.

Vous pouvez également assurer votre propre formation en interne, en prévenant cependant la Délégation.

La FMI sera mise en place après les vacances de la Toussaint, soit **les 9 et 10 novembre pour la D2, les 23 et 24 novembre pour la D3 et la D4**.

#### **CONDOLEANCES**

Le président, les membres du Comité de Direction et des commissions, ainsi que le personnel administratif, présentent à la famille de M. GONIN Grégory (président) et au club de St Julien la Vêtre, leurs plus sincères condoléances, suite à son décès.

#### **AVIS AUX PRESIDENTS ET CORRESPONDANTS DES CLUBS**

Après consultation des membres des clubs, visibles sur le site du District, nous constatons que beaucoup de coordonnées et numéros de téléphone sont « non diffusable ». Pour certains clubs, aucune information ou même numéro de téléphone ne paraissent, donc aucune possibilité de joindre le club.

Nous demandons à tous les clubs de vérifier ses membres et de permettre la diffusion des informations pour pouvoir vous contacter facilement.

De plus, n'hésitez pas à compléter la liste (responsable d'équipe, responsable de catégorie, etc...)

A faire impérativement car les championnats sont démarrés.

#### **RAPPEL IMPORTANT :**

Toutes les personnes constituant le « Bureau » du club doivent posséder **obligatoirement** une licence, à savoir le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier, pour la validation du bureau.

Certains clubs ne sont pas à jour de ces licences, donc contrôler votre bureau. Merci.

#### **PARTENARIAT CHORALE BASKET**

Dans le cadre du partenariat entre la Délégation du Roannais et la Chorale de Roanne Basket, l'ensemble des licenciés de notre secteur peut bénéficier d'une offre promotionnelle sur la plupart des rencontres du championnat « Jeep Élite », par le biais du site Internet du club : [www.chorale-roanne.com](http://www.chorale-roanne.com)

- Pour la rencontre Chorale – Gravelines du vendredi 11 octobre, à 20h, les places en catégorie 4 vous seront proposées à 7 €, dans la limite des places disponibles. A cet effet, vous devez utiliser le code suivant :

DELEGFOOT-CHORALE/GRAVELINES (tout en majuscules et sans espace).